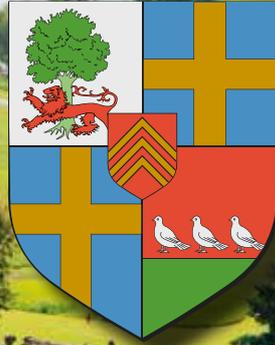


ARCANGUES



ARRANGOITZE



Temps Libre **p.4**



Vie quotidienne **p.8**



Enfance et Jeunesse **p.18**

Janvier 2018
2018-ko urtarrila

Bulletin Municipal Arrangoitzeko Berriak



p. 4-5 > TEMPS LIBRE / DENBORA LIBREA

p. 6-7 > ZOOM SUR / ZOOM BAT

p. 8-15 > VIE QUOTIDIENNE / EGUNEROKO BIZIA

p. 16-17 > PROJETS / PROEIKTUAK

p. 18-23 > ENFANCE ET JEUNESSE / HAUTZAROA ETA GAZTETASUNA

p. 24-25 > VIE SOCIALE / GIZARTE BIZIA

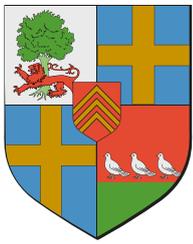
p. 26 > VIE CULTURELLE ET TOURISTIQUE / KULTUR ETA TURISMO BIZIA

p. 27 > INFOS PRATIQUES / ARGIBIDE PRATIKOAK

p. 28-29 > LA PAROLE A L'OPPOSITION / OPOSIZIOAREN HITZA

p. 30 > AGENDA / EGITARAUA

p. 31 > AU FIL DE LA VIE / BIZI DENBORA



Edito



Chers Arrangoitzars, à travers ce bulletin, vous allez retrouver tout ce qui anime notre village au quotidien, de nos commerçants aux différentes associations du village.

Cette année, j'ai souhaité faire un focus sur l'ensemble des services municipaux et du centre communal d'action sociale (CCAS) qui sont à votre service tout au long de l'année sous la houlette de notre directrice générale des services.

L'année 2017 aura vu l'ouverture du local jeunes qui accueille les enfants de 11 à 17 ans en proposant des activités diversifiées et c'est une véritable réussite.

Côté investissement, il me semble important de rappeler que la municipalité a investi depuis le début du mandat plus de 5 millions d'euros sur différents projets structurants pour notre commune, tels que l'agrandissement de l'école, l'aménagement du bourg, le réaménagement de la route départementale 254 (côte de chapelet), la réfection de l'église et différents travaux de voiries communales. Par ailleurs, de gros travaux d'investissements ont été également effectués au terrain de rugby situé quartier Mendibista en partenariat avec la commune de Bassussarry.

Tous ces travaux ont été réalisés sans emprunt et avec l'aide financière de nos différents partenaires, tels que l'Etat, la communauté de communes ERROBI, le département et la CAF.

Je remercie au passage tous les élus qui se sont investis sur ces différents dossiers.

Et ce n'est pas terminé, l'année 2018 verra ainsi la

construction d'un centre technique municipal, la fermeture de la rotonde du théâtre de la nature, la deuxième tranche des travaux de l'église, la numérotation des voies et points d'adresse sur la commune et le dépôt du permis de construire concernant le projet de création d'une maison médicale.

Enfin, la municipalité souhaite engager une réflexion avec l'association familiale et rurale d'Arcangues, actuelle propriétaire du bâtiment appelé « maison des sœurs » afin de lui proposer de redonner à ce lieu actuellement désaffecté, une vocation populaire, à destination des habitants de la commune.

Je vous assure chers Arrangoitzars que les membres de notre équipe municipale avec le concours des services municipaux et du CCAS, s'investissent totalement afin de vous assurer des services publics de qualité, avec comme mot d'ordre principal la maîtrise des deniers publics et comme nous nous y étions engagés, sans augmentation de la fiscalité locale.

Je vous souhaite tous mes vœux de bonheur, de réussite et surtout de santé pour cette nouvelle année 2018.

Arrangoiztar agurgarriak,

Herriko aldizkari honetan egunerokoan gure herriari bizia ematen diona aurkituko duzu, herriko dendarietatik elkarte desberdinetara.

Aurten, herriko zerbitzuak eta Lagunzta Sozialerako Herriko Zentroa (LSHZ) ardatz hartu ditut, gure zerbitzuen zuzendari orokorraren gidaritzapean zuen zerbitzurako baitituzue urte osoan zehar.

2017ko urtean, 11 eta 17 urte bitarteko haurrei jarduera desberdinak eskaintzen dituen gazte guneak atek zabaldu ditut, eta gaitzeko arrakasta bildu du.

Inbertsioari dagokionez, 5 milioi euro baino gehiagoko inbertsioak egin ditugu, gure herriaren antolaketarako garrantzizko obra batsu bururatzeko agintaldiaren hasieratik, hala nola, eskola handitzea, purgoaren antolakuntza, 254 departamenduko bidearen berritzea (Kapereta auzoaldean), elizaren konpontzea eta herriko bide desberdinen inguruko lanak. Bestalde, Mendibista auzoaldean kokatua den errugbi zelaian ere gaitzeko lanak egin dira, Basusarriko herriarekin partaidetzan.

Lan guzi horiek mailegurik eta partaide ditugun Estatu, Errobi Herri Elkargoa, Departamendua eta Familien Lagunzta Kutxaren dirulaguntzari gabe bururatu ditugu.

Aitzinsolas honetaz baliatzen naiz dossier desberdin horietan inplikatu diren hautetsiak eskertzeko.

Eta gure lana ez da hemen bukatzen, 2018. urtean, herriko zentro tekniko bat eraikiko da, izadiaren antzerkiaren errotonda hetsiko da, elizaren berritzeko lanen 2. zatia abiatuko da, herriko helbide puntu eta bideetan zenbakiak ezarriko dira, eta osagarri etxe egitasmo baten eraikitzeko baimen eskaria egingen da.

Azkenik, herriak, "Ahizpen etxea" deitu eraikuntzaren gaur egungo jabea den Arrangoitzeko baserrialdeko familien elkartearekin gogoeta bat abiatzeko xedea du, gaur egun bere gisara utzia den leku horri herritarren zerbitzurako litzatekeen helburu bat eman nahi dio.

Segur izan zaitezte, Arrangoiztar maiteak, herriko kontseiluak, herriko zerbitzuaren eta LSHZaren laguntzarekin, kalitatezko zerbitzu publiko baten eskaintzeko engeiatzen segituko dutela, diru publikoaren kudeaketa egokia bermatuz, eta, hitzeman bezala, tokiko zergen goititzerik gabe.

2018rako, urte berri on, arrakastatsu eta osasuntsu bat eta desiratzen dizuet



Parole aux associations ou entreprises

Enpresei edo elkarteei hitza

BIEZ BAT IKASTOLA

L'ikastola Biez Bat est une école immersive en langue basque sous contrat d'association avec l'Education Nationale. Elle est fédérée à Seaska. Notre ikastola accueille les enfants d'Arcangues et Bassussarry. Biez Bat Ikastola a ouvert en Septembre 2015 avec 9 enfants, une enseignante et une ATSEM.

C'est une structure associative dans laquelle chaque famille est invitée à participer en étant présente aux réunions, en participant aux événements organisés par l'ikastola, en payant la cotisation mensuelle, en intégrant les commissions de travail...

L'ikastola agit comme un système participatif où tous les parents concourent à son bon fonctionnement.

L'immersion

L'enfant évolue tout au long de la journée, en classe, garderie, cantine, récréation, auprès d'un encadrement entièrement bascophone. La langue de communication devient progressivement le basque. Le français est enseigné à partir du CE1.

L'ikastola, l'école du bilinguisme

Parler, lire, écrire, compter... Apprendre aussi bien en basque qu'en français est, avec la transmission d'un patrimoine culturel riche, un objectif essentiel pour les ikastola. Tant dans les activités scolaires que périscolaires, l'immersion linguistique en basque et l'enseignement du français en primaire permettent à l'enfant, même issu d'un milieu francophone, d'acquérir la maîtrise des deux langues de façon précoce.

+ Adresse : Bourg
64200 Bassussarry
Tél. : 05 59 47 04 39
Mail : biez.bat.ikastola@gmail.com

Biez Bat Ikastola murgiltze eskola bat da Hezkunde Nazionalarekin kontratu pean. Seaska federakuntzaren partaide da.

Gure ikastolak Arrangoitze eta Basusarriko haurrak eskolatzen ditu. 2015eko irailean ireki zen 9 haur, erakasle bat eta laguntzaile batekin.

Elkarte bat da eta familia bakoitzak parte har dezake bilkuretan parte hartuz, Ikastolak antolatu ekimene-tan parte hartuz, hilabeteko kotizazioa ordainduz, lantalde batean izena emanez...

Ikastolak sistema parte hartzailea lehenesten du, ezinbestekoa da gurasoek ikastolako aktibitate desberdinetan parte hartzea.

Murgiltze sistema.

Haurra egun osoa begirale euskaldunekin egoiten da, gelan, aire hartzetan, kantuan... Pixkanaka, euskara komunikatzeko eta ikasteko hizkuntza bilakatzen da. Frantsesa CE1etik goiti erakatsia da.

Ikastola, erabateko elebitasuna.

Ikastolentzat, ondare kultural aberats baten transmititzeaz gain, euskaraz zein frantsesemintzatzea, irakurtzea, idaztea, kondatzea eta ikastea helburu garrantzitsua da. Frantsesa lehen mailatik goiti ikasten hasiz eta eskolaldiko zein eskolaz kanpoko jardueretan euskarazko ingurunean murgildua izanez, haurrak bi hizkuntzak goizik bereganatzen ditu eta hori etxeko ingurumena frantsesa badu ere.

+ Helbidea : Bourg,
64200 Basusarriko
Tel. : 05 59 47 04 39
Maila : biez.bat.ikastola@gmail.com



DANTZA ALAIAK

ouvre ses portes aux plus jeunes

L'association DANTZA ALAIAK est le groupe de danses traditionnelles basque du village. Le groupe est composé de danseurs mixtes et intergénérationnels.

Nouveauté de la rentrée 2017

Dantza Alaiak propose des cours aux enfants à partir de 6 ans, en deux niveaux différents :

- Débutant : de 6 à 10 ans, le vendredi de 17h à 18h15
- Intermédiaire : de 11 ans à 14 ans, le vendredi de 18h15 à 19h30

Les cours sont encadrés par une enfant du village, qui a obtenu son D.E de professeur de danse: Eburne MERLO.

Dantza Alaiak anime diverses manifestations tout au long de l'année, spectacles, marchés, mariages, congrès... Pendant les représentations, le groupe propose au public de découvrir des danses des différentes provinces du Pays-Basque, vêtu des costumes correspondants. Pendant le spectacle, les danseurs de mutxiko de l'association, désireux de vivre un moment intense, sont invités à entrer dans la danse.



Pour ceux qui souhaitent nous rejoindre

Le cours de mutxiko des débutants : le LUNDI de 17h30 à 18h30.

Le cours des confirmés : le LUNDI de 18h30 à 19h30.

Le cours de danses traditionnelles débutants : le LUNDI de 19h30 à 20h30

et pour les confirmés : le MERCREDI de 18h à 19h30.

+ Pour tout renseignement
contactez- nous au 07 69 63 31 62
Retrouvez-nous sur
www.dantzaalaiak-arcangues.com

COMMERÇANTS DU BOURG

Les commerçants du bourg vous accueillent du mardi au samedi toute l'année.

- Institut de beauté CL BEAUTE- 05 59 43 13 05
- Boutique Brocante et déco LENNOX
06 74 29 12 76
- Coiffeur ALAIA- 05 59 43 11 28
- Couturière DE FIL EN AIGUILLE- 05 59 43 04 68
- Supérette VIVAL - 05 59 43 39 20
(changement de propriétaire courant
du mois de janvier)



LES SERVICES MUNICIPAUX ET DU CCAS

Sandrine ITURRIA, directrice générale des services depuis le 1^{er} novembre 2016, met en œuvre la politique souhaitée par les élus. Elle dirige l'ensemble des services de la commune et ceux du CCAS avec l'aide des différents chefs de service.

A ce jour, les services de la commune regroupent 21 agents et ceux du CCAS, 61 agents. Ces 82 agents sont répartis au sein des services suivants :

Mairie

- **Service administratif / affaires générales** : ce service comprend 4 agents, en charge de l'accueil du public, des formalités administratives, du suivi du budget et de la comptabilité, de la gestion des assemblées, des ressources humaines et de la commande publique.
- **Service technique** : 4 agents assurent l'entretien des espaces verts de la commune, l'entretien courant des locaux et divers travaux de voirie.
- **Service urbanisme** : Un agent gère et instruit en lien avec la commission locale et le service instructeur (C.A.P.B) les dossiers d'urbanisme et traite les différentes demandes administratives de voirie.
- **Service animation** : Un agent est chargé de l'organisation des diverses manifestations de la commune et coordonne les événements organisés par les associations du village, la gestion de la boutique de vente et la location du théâtre de la nature.
- **Service scolaire / péri-scolaire** : ce sont 10 agents qui interviennent auprès de nos enfants
 - » En période scolaire: en classe aux côtés des enseignants pour les enfants de maternelle, à la cantine scolaire, dans le cadre des TAP, lors des temps de garderie (matin et soir)
 - » Durant les vacances, ces mêmes agents, complétés par des vacataires l'été, et des intervenants extérieurs proposent des activités variées aux enfants, au sein de l'ALSH et du local jeune créé à l'été 2017.



Centre Communal d'Action Sociale

Service social / Service d'aide à domicile et de portage de repas

Le Service d'aide à domicile contribue au maintien à domicile de nos aînés. C'est une équipe de 13 salariés et deux coordinatrices qui permettent d'assurer l'accompagnement, la stimulation, le soutien psychologique,

l'aide aux courses et à la préparation des repas et l'entretien du lieu de vie des bénéficiaires.

Par ailleurs, le service social avec l'aide de l'assistante sociale de secteur accompagne les arcanguais(es) de

plus de 60 ans dans leurs demandes d'aide sociale ou oriente vers des organismes qui peuvent vous aider à participer au financement de projets, tels que des travaux d'amélioration de logement après bilan technique (accessibilité salle de bain, poignées d'appui dans les toilettes, rampe d'accès...).

Le service quotidien du portage des repas à domicile est assuré par 5 aides à domicile du lundi au samedi inclus.



La réception du public est assurée en mairie du lundi au vendredi de 9h à midi et de 14h à 18h (17h le vendredi).

Maison de retraite ADARPEA

(Etablissement d'Hébergement de personnes Agées Dépendantes EHPAD)

La maison de retraite emploie 46 agents (une directrice, une comptable, un agent d'accueil, 1 infirmière coordinatrice, 3 infirmières, un médecin, une psychologue, une animatrice, 18 aides-soignants, 13 agents sociaux, 1 agent technique, 2 cuisiniers, 1 psychomotricien, 1 ergothérapeute)

L'ensemble du personnel concourt à l'accueil privilégié des résidents. En effet, cet établissement médico-social géré par le Centre Communal d'Action Sociale d'ARCANGUES dispose de 65 lits et comporte un secteur protégé de

15 lits avec un jardin thérapeutique et 50 chambres classiques. Une salle de kinésithérapie, un salon de coiffure ou de stylisme.

La cuisine est élaborée sur place avec des produits frais. Le service lingerie et l'entretien des locaux sont effectués par les agents.

De nombreuses animations sont proposées par l'intermédiaire de l'animatrice ou d'intervenants extérieurs : chant, gymnastique, sorties, jeux de mémoire, lecture commentée du journal et travaux manuels...



URBANISME

Plan local d'Urbanisme (P.L.U)

Point d'étape de la procédure d'élaboration

Par délibération du 21 juillet 2017, le Conseil Communautaire de la communauté d'agglomération du Pays Basque (CAPB) a arrêté le projet de PLU d'Arcangues.

La CAPB a ensuite procédé à la consultation des personnes publiques associées (services de l'Etat, organismes divers, concessionnaires de réseaux etc..) courant août 2017. Celles-ci disposaient d'un délai de 3 mois pour faire parvenir leur avis.

L'enquête publique devrait avoir lieu du 19 février au 23 mars 2018 inclus. Un avis d'enquête publique sera publié dans la presse, sur le site internet de la commune et celui de la CAPB. Il sera également affiché en mairie ainsi que dans divers lieux de la commune (affiches de couleur jaune). Lors de cette étape les habitants pourront faire part de leurs observations sur le projet de PLU soumis à l'enquête publique.

Enfin, une fois le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur rendues, le projet de PLU sera approuvé par délibération du conseil communautaire de la C.A.P.B., probablement au cours du premier semestre 2018.

Dans l'attente de l'approbation du PLU, c'est le règlement national d'urbanisme qui s'applique sur la commune depuis le 27 mars 2017 pour les dossiers n'ayant pas fait l'objet d'un CU (Certificat d'Urbanisme) positif ou d'une D.P. (déclaration préalable) avant cette date.

L'urbanisme en quelques chiffres

Au cours de l'année 2017 (chiffres au 31 décembre 2017), ont été instruits 331 dossiers répartis ainsi :

177 demandes de certificats d'urbanisme (137 de simple information et 40 opérationnels) ;

74 demandes de permis de construire (incluant les demandes d'extension de maison individuelle de plus de 20 m²) ;

13 demandes de permis de construire modificatifs

62 déclarations préalables (bâtiments de moins de 20 m², piscines, abris de jardin, clôtures, panneaux solaires, modifications de façades, vérandas et divisions de propriété)

5 demandes de permis d'aménager (lotissements).

L'Instruction des Dossiers d'urbanisme

La commission d'urbanisme se réunit en moyenne 2 fois par mois pour étudier les différents dossiers d'urbanisme, soit sur la base du Règlement National d'Urbanisme régissant le territoire communal depuis le 27 mars 2017, soit sur la base de l'ancien Plan d'Occupation des Sols lorsque les demandes ont trait à des terrains pour lesquels un certificat d'urbanisme, une déclaration préalable de division de propriété, un permis de construire initial ou un permis d'aménager, délivrés avant le 27 mars 2017, sont toujours valides.



Quelques rappels

Couleurs admises (également dans le futur PLU) :

- Les murs doivent être blancs,
- Les volets, éléments de charpentes extérieurs, avants toits, bandes de rives etc... doivent répondre aux couleurs autorisées sur la commune à savoir : rouge basque, vert basque, marron, ou bleu d'Arcangues.

Il est rappelé que tout ouvrage (y compris clôture, abris de jardin...) doit faire l'objet :

- D'une déclaration préalable validée si sa surface est entre 5 et 20 m²

- D'un permis de construire accordé lorsque sa surface est supérieure à 20 m².

Le délai légal d'instruction de ces dossiers étant soit d'un mois pour les D.P., soit de deux ou trois mois pour les P.C., (sauf cas de majoration liée à la situation du terrain qui peut être soumis par exemple à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France), il convient de déposer les déclarations ou demandes bien en amont du début souhaité de la construction, sachant qu'à l'obtention de ces autori-

sations, un délai supplémentaire de 2 mois relatif au recours des tiers, pendant lequel le chantier ne peut être entrepris, doit être observé.

+ **Service Urbanisme**
La réception du public est assurée les après-midi des lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14h à 17h ainsi que le mercredis de 8h à 12h.

EAU - ASSAINISSEMENT

Par délibération du 4 novembre 2017, la communauté d'agglomération du Pays Basque (CAPB) a acté de la prise de compétence "eau et assainissement collectif et non collectif" à compter du 1^{er} janvier 2018.

Jusqu'alors, la compétence eau et assainissement était exercée de la façon suivante sur la commune :

- Eau et assainissement collectif : compétence transférée au syndicat URA
- Assainissement non collectif : compétence communale déléguée par convention à la société AGUR.



Pour toutes questions relevant de ces compétences, il conviendra de joindre la Communauté d'Agglomération du Pays Basque (CAPB) Secteur URA
Service Eau et Assainissement
Errepira - 64480 LARRESSORE
Tél. : 05 59 70 34 35

Bilan des actions réalisées et financées par le syndicat URA sur la commune en 2017

AEP (Adduction de l'Eau Potable)

Le Syndicat URA a orienté ses programmes sur le maintien et le renouvellement des canalisations.

En 2017, sur le territoire de notre commune, il a été procédé au remplacement de la conduite d'eau au chemin Errota Handia et la RD 755 (du chemin Bordattoa au chemin Arnega) pour un montant de 230 000 € TTC, ainsi qu'au remplacement de la conduite d'eau sous la RD 254 (Côte de Chapelet) pour un montant de 85 000 € TTC.

Ces réseaux ont été équipés de postes d'incendie de secours, à la charge de la Commune.

Assainissement collectif :

Le programme des travaux a porté essentiellement sur :

- La réhabilitation des réseaux pour un montant de 205 000 € TTC
 - » Chemisage des canalisations autour du bourg
 - » Chemisage des canalisations sur le chemin de Mendibista
- La réalisation de travaux d'extension du réseau d'assainissement :
 - » Chemin Errotachipia : secteur suffisamment dense et défavorable à la mise en place d'assainissements autonomes : 163 000 € TTC. A noter que sur ce chemin, la Commune a saisi l'opportunité de ces travaux pour canaliser les eaux pluviales et procéder à son élargissement, pour un montant de 30 000 € TTC.
 - » Chemin Apezenborda : situé dans un secteur dense, il sera équipé début 2018 d'un réseau d'assainissement pour un montant de 322 000 € TTC.

Bilan des actions réalisées par la société AGUR sur la commune en 2017

Assainissement non collectif

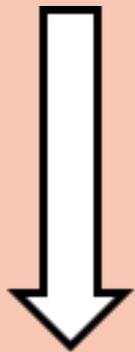
Gestion d'un parc de 718 équipements en assainissement non collectif sur le territoire communal. Pour l'exercice 2017, AGUR a émis un avis pour 16 permis de construire, 23 certificats d'urbanisme et 10 diagnostics dans le cadre de ventes immobilières. Enfin 7 installations neuves ont été mises en place cette année.

JETONS MOINS, TRIONS PLUS !

Depuis le 1^{er} janvier dernier, la collecte des déchets ménagers est assurée par la Communauté d'Agglomération Pays Basque et son pôle territorial Errobi. Avec ce changement, des adaptations ont été apportées aux consignes de tri des déchets recyclables, le traitement est dorénavant assuré par le Syndicat Bil Ta Garbi. Tour d'horizon de ces modifications.

Les ordures ménagères : en produire moins, c'est mieux !

Chacun de nous produit, en moyenne, 278 kg d'ordures ménagères par an.



Quel est le contenu de ma poubelle ?

Sur 100kg de déchets :

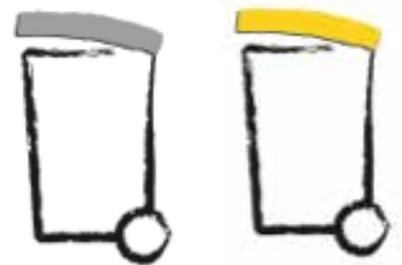
- Je diminue de 30kg en compostant mes biodéchets
- En triant mes emballages : je diminue de 30% à 40% le volume de ma poubelle
- En apposant un autocollant "stop pubs" sur ma boîte 40 kg de papiers / foyer / an

Au final : il reste seulement entre 30 et 40kg de déchets non recyclables dans mon bac d'ordures ménagères.

La collecte des déchets : 2018 l'année du changement

La prise en charge de la collecte par le Pôle Errobi à compter du 1^{er} janvier 2017 intègre la commune d'Arcangues au projet de modernisation des collectes mise en œuvre sur les 10 autres communes du territoire entre 2013 et 2017. Fort des résultats obtenus, celle-ci permettra à terme, à une majorité de foyers collectables en porte à porte, de posséder un service de proximité plus important en proposant des bacs individuels dédiés à la collecte des ordures ménagères et aux déchets recyclables.

Des réunions publiques d'information seront organisées pour expliquer les enjeux, les objectifs et les modalités de mise en œuvre d'un tel projet qui sera mis en place courant 2018. Pour le quartier de Mendibista, la collecte particulière a déjà été mise en place fin 2017.



Le compost : pensez-y !

Un tiers de la poubelle est constitué de déchets biodégradables. Le compostage est un procédé naturel : les déchets organiques (épluchures, marc de café, feuilles mortes...) se transforment en un produit comparable à l'humus, appelé compost.



+ Pour jeter moins, vous pouvez vous procurer un composteur (bois ou plastique au choix) en appelant au 05 59 93 50 62

Les déchets recyclables : trier pour recycler !

A Arcangues, les consignes de tri ont évolué. Il est dorénavant demandé aux usagers de mélanger un certain nombre de déchets recyclables. Ainsi les emballages métalliques, les petits cartons d'emballages, les bouteilles et flacons en plastique sont jetés dans le même container. Il n'est plus nécessaire de les séparer. Ils le seront au centre de tri du pôle Canopia par les agents du Syndicat Bil Ta Garbi avant d'être envoyés vers les filières de recyclage. Pour le verre et le papier, les consignes sont inchangées. Il convient de les trier et de les jeter dans leurs containers respectifs. Pour limiter les coûts et les risques pour les personnels, il est indispensable de respecter scrupuleusement les consignes de tri en ne jetant pas de produits dangereux et/ou non recyclables dans les poubelles de tri !

Le réseau des Ambassadeurs du tri à votre service !

Une question ? Contactez le réseau des Ambassadeurs du tri !

Rattachées au pôle territorial Errobi, deux ambassadrices du tri sont à votre disposition pour vous informer et vous guider dans vos pratiques éco-responsables et vos demandes de composteurs, d'autocollant "Stop-Pub", de documentation....

Lydia Darden : 06 80 24 98 45 - lydia.darden@biltagarbi.fr

Sara Juge : 06 85 79 85 51 - sara.juge@biltagarbi.fr

A savoir : Ouverture de la déchetterie d'Arcangues

les lundis et samedis : 9h/12h et 13h/18h
les mardis, mercredis, jeudis, vendredis : 14h/18h

Pour toute question sur la collecte des déchets : www.errobi.fr



Pour aider les usagers, les nouvelles consignes de tri ont été posées sur l'ensemble des containers de la commune.

0 Phyto

La Commune s'est engagée dans une démarche environnementale pour atteindre le "zéro pesticide" dans un délai raisonnable. Elle a donc réalisé en interne un diagnostic des pratiques de traitement et des équipements de la commune puis travaillé à l'élaboration d'un projet d'amélioration visant à atteindre l'objectif 0 phyto.

L'Agence de l'eau Adour Garonne, établissement public du ministère du développement durable, propose des aides aux collectivités s'engageant dans cette démarche innovante et respectueuse de l'environnement à hauteur de 70 % du montant de la dépense. La commune a donc sollicité une aide auprès de cet organisme pour :

- Permettre l'acquisition de matériels et équipements destinés à mettre en œuvre le projet d'amélioration des pratiques, notamment via des investissements conformes au plan de désherbage et de gestion différenciée établi par la commune. (matériel alternatif au désherbage chimique notamment)
- Communiquer sur ce projet (conception et réalisations d'affiches et flyers)

Le montant total de la dépense prévisionnelle s'élève à la somme de 19 223,58 € HT (hors subvention).



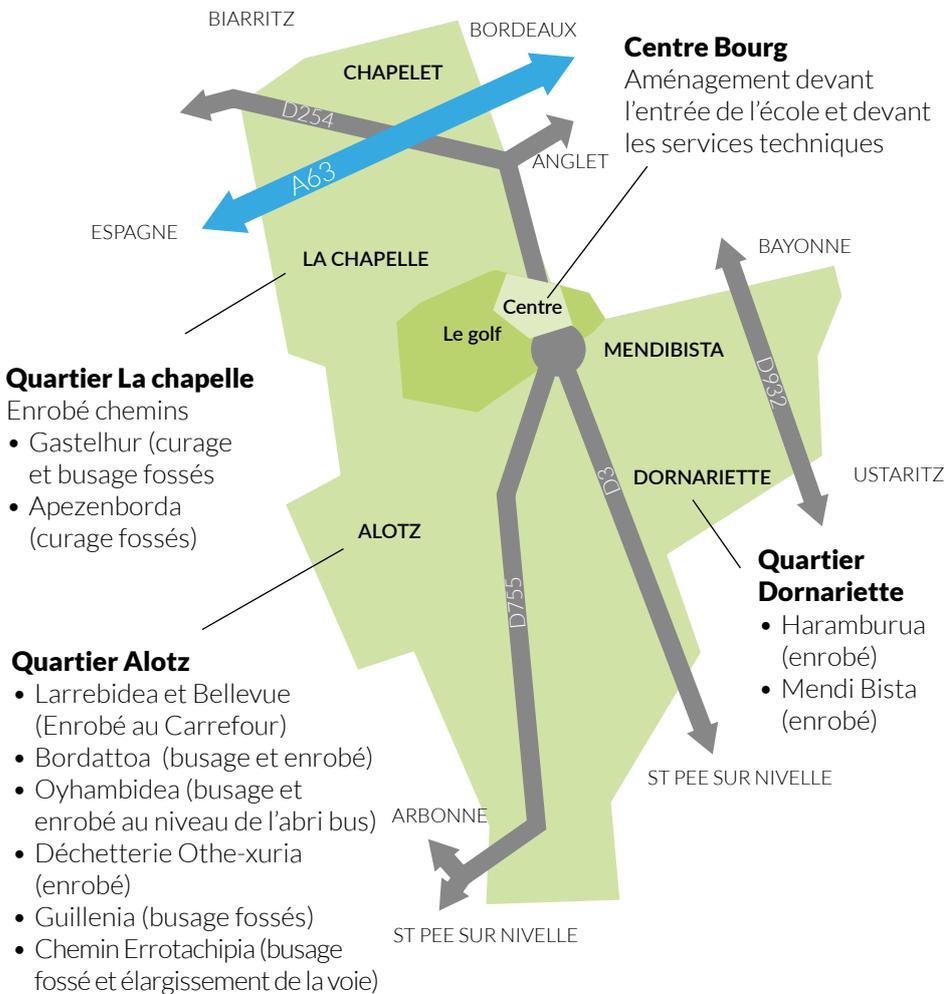
VOIRIE

Marché de travaux de voirie 2017

Au cours de l'année 2017, la réfection de la voirie a été réalisée par l'entreprise Colas et la maîtrise d'œuvre de l'opération, assurée par Ingeau Conseil pour un montant total de 132 490,83 € HT. Au total depuis 2014, la collectivité a consacré à la réfection de la voirie communale un total de 944,779,13 € HT.

ENTREPRISES	VOIRIE 2014	VOIRIE 2015	VOIRIE 2016	VOIRIE 2017
TOTAL	269 566,50 €	171 524 €	371 197,80 €	132 490,83 €

Voici le détail des routes reprises dans le cadre du programme de travaux



Marché à bons de commande

Dans le cadre du marché à bons de commande permettant de réaliser de petits travaux imminents de voirie, (titulaire du marché société Colas) pour un montant de 75 502 € TTC : Château d'eau : aménagement + enrobés - Busage chemin de Larre + enrobés - Création d'une grille au niveau de la station de relevage - 2 coussins berlinois

Fauchage des Talus : Deux fauchages ont été réalisés au printemps et à l'automne par l'entreprise Duralde pour la somme de 8 200 € TTC

Fauchage été et cimetière Santesteban pour la somme de 5 922 € TTC

Travaux d'élagage : Divers abat-tages et élagages ont été réalisés par l'entreprise Pascal Poulou pour la somme de 9 876 € TTC.

Signalisation des routes : Cette dernière a été améliorée avec le concours de la société Signature Plaque de rue et balises pour un montant de 1 941 € TTC.

FORET COMMUNALE

Dans le cadre de la gestion de la forêt communale sous régime de l'Office National des Forêts (ONF), des travaux d'entretien ont été réalisés dans les différentes plantations pour une somme total de 7987,43 € TTC.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Cette année encore, les différents bâtiments communaux ont fait l'objet de divers travaux indispensables au bon fonctionnement des différents services publics.

Les bâtiments scolaires

Nettoyage et traitement anti-mousse des toitures par l'entreprise Daguerre Alain pour un montant de 7836 € TTC.



Entrée école

Fabrication et pose d'un portail à 2 vantaux et d'un portillon, l'ensemble étant métallisé et thermolaqué par l'entreprise Latappy pour un montant de 5667 € TTC.

La cantine scolaire

Peinture salle et hall d'entrée	Ets O. Rodrigues	7707 € TTC
Fourniture et remplacement d'un double vitrage	Ets. Gamoy	1766 € TTC
Pose de film solaire	Ets. Visio	938 € TTC

L'accueil de loisirs

Les salles d'animation ont été peintes par l'entreprise Housset pour un montant de 7 000 € TTC

La salle du groupe de danse Alaiak

Pose d'une porte fenêtre par le personnel communal pour un montant de: 1416 € TTC.

Le trinquet

Fourniture et pose de luminaires par l'entreprise Denis Moulet pour un montant de 4200 € TTC.

La rénovation du local du comité des fêtes

Peinture des murs et du sol	Ets Rodrigues	4728 € TTC
Remplacement huisseries extérieures et création de placard	Personnel communal	4700 € TTC
Travaux de plâtrerie, Isolation, cloisons de doublage et faux plafond	Ets. Sabalçagaray	4675 € TTC
Remise aux normes de l'installation électrique	Laurent électricité	2348 € TTC
Tavaux de plomberie et chauffage	Nicolas Haran	3255 € TTC

Le Presbytère

Travaux de plâtrerie dans la pièce et au dessus du garage par l'entreprise Salbaçagaray pour un montant de 1580 € TTC.

Travaux de ferronnerie

Fourniture et pose de main courante métallisée et thermolaquée pour les escaliers du presbytère, l'escalier du fronton, de la rotonde du théâtre, du trinquet et de la salle des associations par l'entreprise Latappy pour un montant de 5036 € TTC.

Aire de jeux

Fabrication et pose d'un portail à 2 vantaux et un portillon l'ensemble métallisé et thermolaqué et reprise des clôtures par l'entreprise Latappy pour un montant de 5786 € TTC.



Ablaintz

L'entretien des fosses septiques a été réalisé par l'entreprise Alegera (débouchage-assainissement) pour un montant de 912 € TTC.

Divers bâtiments communaux

Travaux de maintenance et entretien	3820 € TTC
Achats de petits matériels	6770 € TTC

POINT SUR LES TRAVAUX ACHEVES EN 2017

Côte de chapelet RD254

La RD 254 relie les deux communes Arcangues et Biarritz. La fréquentation des véhicules y est très importante compte tenu des mobilités et de l'urbanisation de ce secteur. Les élus d'Arcangues ont décidé, par délibération en date du 5 décembre 2016, d'aménager cette voie en créant un trottoir, en enterrant les réseaux, en refaisant celui de l'éclairage public et en réalisant la réfection de la chaussée.

Par ailleurs, des travaux d'assainissement d'eaux pluviales en lien avec le syndicat URA ont été réalisés. Enfin, l'enfouissement des réseaux a été effectué avec le SDEPA (Syndicat Départemental d'Énergie des Pyrénées Atlantiques).



Travaux RD254 (Chapelet)			
Réalizations		Financement - montants TTC	
Création trottoir et éclairage Réfection de la chaussée Création du réseau d'eaux pluviales Enfouissement des réseaux		Subvention du département	125 146,87 €
		Participation du Syndicat URA	85 209,00 €
		Syndicat d'énergie (SDEPA)	153 858,10 €
		Autofinancement	396 671,21 €
Coût total de l'opération	760 885,18 €	TOTAL	760 885,18 €

Embellissement du bourg

Les élus d'Arcangues ont souhaité donner un nouveau visage au centre bourg du village, en repensant les parkings du Trinquet et de l'École, en aménageant une zone de stationnement pour autobus, en créant un point de recharge pour les véhicules électriques. L'idée étant de regagner les différents espaces du centre bourg par des allées piétonnes en préservant au maximum les espaces naturels.

Travaux d'embellissement du bourg			
Réalizations		Financement- montants TTC	
Aménagement du parking du Bourg Aménagement du parking du Trinquet Réseaux, éclairages, trottoirs Espaces verts, Borne de recharge électrique Enfouissement des réseaux		Subvention du département	98 000,00 €
		Réserve parlementaire	15 000,00 €
		Dotation au titre des amendes de police	35 050,18 €
		Fonds de concours Communauté d'agglomération Pays Basque/ Errobi	513 620,00 €
		Autofinancement	1 471 429,28 €
Coût total	2 133 099,46 €	TOTAL	2 133 099,46 €

L'école / ALSH (accueil de loisirs sans hébergement)

La Commune d'Arcangues se développe. Afin d'anticiper l'arrivée de nouveaux habitants, les élus ont décidé d'ajouter un étage au bâtiment de l'école enfantine et de rénover l'ensemble de ce bâtiment. Ainsi, cette restructuration a permis d'agrandir la salle de sieste, de créer des sanitaires adaptés à l'accueil des enfants porteurs de handicap, de créer deux nouvelles salles. Ces travaux ont duré plusieurs mois et les enfants ont pu intégrer ce nouvel espace après les vacances de février 2017.



Agrandissement de l'école enfantine			
Réalizations		Financement - montants TTC	
Construction d'un étage Agrandissement de la salle de sieste Mise aux normes de l'ensemble du bâtiment Création de deux salles supplémentaires		Subvention du département	97 451,00 €
		Subvention de l'Etat	170 308,00 €
		Caisse d'allocations familiales	124 082,78 €
		Autofinancement	181 783,00 €
Coût total de l'opération	573 624,78 €	TOTAL	573 624,78 €



TRAVAUX EN COURS

Le Centre technique municipal

Les travaux débuteront en février 2018 après attribution des 12 lots du marché lancé en novembre 2017. Ces nouveaux locaux, qui seront situés chemin du bosquet, à proximité du nouveau cimetière, permettront au service technique d'assurer ses différentes missions dans des conditions de travail et de stockage optimisées.

Pour ces travaux dont le montant prévisionnel s'élève à 266 525 € HT, la commune a obtenu une subvention de l'Etat de 109 957,49 € dans le cadre de la Dotation des Territoires Ruraux (DETR)

Le local jeunes

Actuellement établi dans une ancienne salle de classe de l'école élémentaire, au-dessus de la cantine scolaire, le local des jeunes sera situé après travaux de rénovation dans la salle située derrière le bar en pierre, à côté du théâtre de la nature. Le montant total des travaux est estimé à 28 329 €. Il pourra également être loué en complément du Théâtre de la Nature lors des mariages.

La rotonde du Théâtre de la Nature

Après obtention du permis de construire pour la fermeture de la rotonde du théâtre et attribution du marché public correspondant, les travaux devraient avoir lieu avant la saison estivale 2018.



L'église

Après attribution des différents lots du marché correspondant à la tranche 2, les travaux de restauration de l'église (chapelle et extérieurs) sont répartis de la façon suivante :

Marché de travaux de restauration de l'Eglise - Tranche 2

	Objet du Marché	Attributaire	Montant du marché HT
Lot 1	Maçonnerie - Pierre de taille	Ets. Arrebat	117 999,61 €
Lot 2	Plâtrerie Gypserie	Ets. Goyty	7 310 €
Lot 3	Restauration de décors peints	Ets. Atelier 32	4 895 €
Lot 4	Menuiserie	Ets. Arcondéguy	24 590 €
Lot 5	Restauration de mobilier de bois	Ets. Atelier 32	8 200 €
Lot 6	Electricité	Ets. SUDELEC	15 440, 94 €
Lot 7	Vitreaux	Ets. Sablage et Vitreaux	7 742,80 €
TOTAL			186 178,35 €

A VENIR : PROJET DE MAISON MEDICALE

Par délibération en date du 16 octobre 2017 le conseil municipal a approuvé le projet de création d'une maison médicale et s'est prononcé favorablement pour solliciter de l'État et du département les subventions correspondantes.

En effet, la commune d'Arcangues, sollicitée par plusieurs professionnels de santé, souhaitant s'inscrire dans une dynamique d'offre de soins diversifiée dans un lieu unique sur la commune et permettant la mutualisation de certains coûts, a souhaité étudier la possibilité de construction d'une maison médicale au centre bourg.

Les enjeux pour la collectivité sont de trois ordres :

- des enjeux d'affirmation d'une centralité dans la poursuite d'une politique de long terme,
- des enjeux de réponse à des besoins fonctionnels de la vie quotidienne des habitants d'Arcangues,
- des enjeux de forme urbaine et de maîtrise du paysage en phase avec l'environnement.

Ainsi, ce projet, accompagné d'autres réflexions en cours permettrait de dynamiser le centre bourg en offrant aux administrés la possibilité d'accéder aux professions médicales et para-médicales n'existant que partiellement sur le reste du territoire de la commune.

Le coût des travaux est évalué à 867 000 € hors frais de maîtrise d'œuvre.

Emplacement de la future maison médicale



LE SERVICE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE ET L'ACCUEIL DE LOISIRS

LE TEMPS DU MIDI



Nous accueillons chaque midi les enfants de maternelle et de CP sur un service en décalé : PS à 11h55, MS et GS à 12h05 et CP à 12h15. Nous servons ainsi sur le premier service une soixantaine de repas encadrés par 2 agents de restauration ainsi que d'une ou deux ATSEM. Nous avons à cœur de proposer un temps éducatif autour de ce temps de repas qui est primordial. En effet, nous cherchons à leur faire découvrir de nouveaux goûts et de nouvelles saveurs en mettant un soin particulier à la présentation ainsi qu'au dressage de la table.

Sarah M.

Les enfants du CE1 au CM2 mangent à partir de 12h35, ce qui laisse la place à un temps de jeux et de détente avant le repas :

« C'est cool, on mange des bons trucs ! C'est cool la cantine, car c'est cool.... ! » Willka, 7 ans

« J'aime manger à la cantine pour profiter de mes amies et c'est bon ce que l'on mange. »
Noa, 10 ans

« J'aime la cantine car les desserts sont bons ! »
Loucas, 8 ans



LES TAP (Temps d'Activités Périscolaires)

95 % des enfants scolarisés participent aux TAP. A chaque rentrée scolaire, ils choisissent l'activité qu'ils souhaitent faire durant l'année. Certaines activités sont proposées en bilingue, toujours au choix de l'enfant, puisque ce moment reste un temps d'apprentissage mais dans un esprit de loisir et de découverte. L'équipe TAP se compose de 7 agents du service (animateurs et ATSEM) et 8 intervenants extérieurs diplômés.

Les activités proposées :

- Jeux collectifs
- Hip Hop
- Zumba kids
- Golf
- Capoeira
- Danse basque
- Poterie
- Danse orientale égyptienne
- Tamborrada
- Sport
- Atelier musical
- Atelier créatif
- Atelier Pilates



Atelier poterie

Après chaque jour d'école, j'invite les enfants des TAP à découvrir mes compétences d'artiste en tant que dessinatrice, peintre et sculptrice céramiste. Grâce au dessin, à la peinture, à l'argile et au collage, je leur permets d'exprimer leur imaginaire et leur créativité. Un moment d'évasion et de partage dans la bonne humeur !

Marie-Christine THIRY MERLO



Atelier Pilates

J'ai eu la chance de participer, dès leur mise en place, à l'encadrement des TAP pour la Mairie d Arcangues. J'ai proposé la découverte d'activités physiques diversifiées aux enfants quel que soit leur âge comme : gym acrobatique, acrosport, parcours moteur, athlétisme, expression corporelle, rollers. J'ai aussi participé à de nombreuses reprises à l'animation de stages pour le Pass' Kirolak sur les périodes de vacances. À travers toutes ces activités, les enfants développent de nombreuses aptitudes motrices mais aussi sociales par la coopération et le respect des consignes par exemple. La Mairie et l'équipe du service scolaire et périscolaire m'assure une grande qualité dans l'exercice de mon travail pédagogique grâce aux locaux et aux matériels mis à disposition. Ils sont aussi toujours ouverts à toutes propositions et ne manquent pas de faire leur possible pour que les familles puissent apprécier les résultats lors des spectacles. J'espère que ce projet, bénéfique aux enfants d'Arcangues, grâce au choix de la Mairie de faire appel à des intervenants de qualité, sera pérennisé dans le futur.

Celine Bedouet, 48 ans éducatrice sportive diplômée d'Etat pour tous publics



Bilan TAP suite questionnaire

Durant les vacances de la Toussaint, les familles dont les enfants fréquentent l'école d'Arcangues ont été destinataires d'un questionnaire leur demandant de se prononcer pour le maintien ou non de la semaine à 4,5 jours avec les TAP, étant précisé qu'en cas de maintien, une participation financière serait demandée aux familles.

Sur 154 retours

- 54 % des familles se prononcent favorablement pour les TAP et donc le maintien de la semaine à 4,5 jours
- 46 % des familles se prononcent pour un retour de la semaine à 4 jours

La réflexion est en cours dans le cadre d'un comité de pilotage, la commune devra se prononcer avant le 28 février prochain.

LES ACCUEILS PERISCOLAIRES

(matin, soir et mercredis)



Que ce soit en accueils périscolaires ou bien en accueil de loisirs, nous sommes toujours en recherche de nouveautés afin de continuer à faire voyager les enfants d'une manière ludique et éducative. Plusieurs sorties sont projetées sur l'année lors des vacances scolaires. Des intervenants extérieurs proposent diverses animations (les mercredis après-midis et les vacances). Sur les accueils périscolaires du matin et du soir, de petits ateliers sont mis en place. Les enfants peuvent choisir d'y participer ou non, en fonction de leurs envies du moment.

Charline D-S.

L'accueil périscolaire du mercredi après-midi : séance toyboard et atelier pâtisserie



« J'aime le centre de loisirs car on est pas obligé de faire les devoirs et on fait que des jeux. »
Ana, 7 ans

L'ACCUEIL DE LOISIRS

(vacances scolaires)

Été 2017 : Sortie Kolanta à Ciboure



« Parce qu'on aime jouer ! » Rafaël, 6 ans et Jules, 5 ans



« Séjour été 2017 • 3/6 ans



« Mini séjour sportif pour cette année avec un groupe d'enfants de 3 à 6 ans. Nous avons commencé par un parcours d'accrobranche adapté à la motricité de chacun. Tous les enfants ont pu prendre du plaisir en s'arrêtant selon leur peur ou en innovant selon leur envie d'aller plus haut (le plaisir des tyroliennes...). Ensuite, ils ont découvert le monde des poneys : approche de l'animal, tour de carrière, petits à dos des poneys (1,2,3 soleil...). Et ils ont terminé avec plaisir par une promenade en forêt. »

Gisèle G.



« J'aime faire tout le temps les activités ! »
Anouck, 5 ans

« J'aime les activités que l'on fait. On s'amuse et avec les amis qui viennent c'est bien ! » Ella, 8 ans

J'aime venir pour voir mes amis et je peux m'amuser ! »
Eden-Lou, 8 ans



« Séjour été 2017 • 7 ans et plus

« Cet été, le séjour des grands (7 ans et +) s'est déroulé à Seignosse avec un groupe d'enfants (30 enfants) plus que motivé. L'année dernière, les enfants ont découvert la montagne et cette année, je me suis tournée vers une autre richesse de la région : la mer. Les enfants ont pu découvrir le stand up paddle, le catamaran, le surf et le quad. Autant d'activités que les enfants n'ont pas forcément l'habitude de pratiquer. Mais le plus agréable à voir pour moi, était la fierté qui se dégageait de leurs visages quand ils ont réussi à se mettre debout sur la planche de surf. Encore un mini séjour rempli d'excitation, de joie et d'émotions... ! »

Caroline M.



LOCAL JEUNES



« Le local jeunes d'Arcangues a ouvert ses portes en juillet 2017. Jours après jours, ils découvrent de nouvelles modalités d'accueil durant les vacances et la période scolaire. C'est un accueil plus libre, où les jeunes peuvent venir à tout moment durant les heures d'ouverture. Le local essaie de varier les activités afin de leur offrir la possibilité de connaître des nouveautés. Il me semble important de leur faire découvrir de nouveaux centres d'intérêts. Les jeunes ont pu pratiquer le casque virtuel, s'initier au Parkour (l'art du Yamakasi), au mountain bike... Et nous ne comptons pas en rester là ! »

Julien M.

Un service d'accueil pour les jeunes à partir de 11 ans est proposé pendant la période scolaire : tous les jours de 16h30 à 18h30 et le mercredi de 14h à 18h30 (à partir de 12h pour ceux qui apportent leur repas) et pendant la période extra-scolaire de 10h à 18h30.

Responsable : Julien MORINEAU
05 59 43 19 57
E-mail : localjeunes@arcangues.fr

« Au local on s'amuse bien, j'ai découvert de nouvelles activités, et j'ai enfin un lieu où je peux jouer, rigoler et rencontrer de nouveaux copains ! »
Alexandre, 12 ans

« Les activités sont plaisantes. Elles favorisent les rencontres entre les copains que l'on n'a pas vu depuis longtemps. »
Gorka, 12 ans

« Je retrouve des personnes qui ne sont pas dans mon collège quand je viens au local ! »
Titouan, 11 ans

« J'aime tout au local, je retrouve des personnes de mon âge. » Paul, 11 ans

« C'est bien car on est plus libre qu'au centre de loisirs ! »
Iban, 13 ans

« C'est très bien le local car on a plus de liberté et de sorties ! »
Mattin, 14 ans



Que pensent les jeunes du local ?

Eté 2017 : Paddle - Mountain Bike
Rafting Bubble Bump
Overboard - Echasses Urbaines



Septembre 2017
Soirée pizza et loup garou



Centre Communal d'Action Sociale

Mise en place d'ateliers de prévention

En juin 2017, en collaboration avec l'ASEPT, le CCAS d'Arcangues a proposé la mise en place d'ateliers de prévention. Ces ateliers ont eu lieu à la salle des associations.

Dans un premier temps, l'**atelier Form'équilibre** s'est adressé à toute personne de 55 ans et au delà. Ce cycle a été organisé en 15 séances, à raison d'1h par semaine par petits groupes. Gratuits, ils consistaient à permettre aux personnes de garder leur équilibre en toute circonstance, et de se créer un environnement sécurisé.

A compter du 23 janvier 2018, un **atelier Form'Bien Etre** sera proposé. A raison de 7 séances, soit d'1h30 par semaine. Il se terminera fin février.

Il consistera à redécouvrir le plaisir de sentir son corps et générer un mieux-être et être acteur de son bien-être physique et psychologique. L'animation est assurée par des professionnels spécialistes de l'activité physique adaptée aux séniors.

Chaque séance est composée d'exercices pratiques et de temps d'information sur les bienfaits des différents sujets abordés.

Les thèmes seront les suivants :

La respiration : acquérir une bonne technique pour favoriser détente et énergie.

- La posture : optimiser la manière de positionner son corps pour le soulager dans les actes de la vie quotidienne.
- La souplesse : découvrir des exercices d'étirement pour conserver et améliorer sa liberté de mouvement.
- La gestion du stress : repérer les signes et les symptômes du stress. S'approprier des techniques de relaxation pour mieux le gérer.
- Le sommeil : connaître les bases essentielles du sommeil pour en améliorer la qualité.

Fin avril 2018, dans la continuité de l'atelier Form'Bien Etre, sera proposé l'**atelier du Bien Vieillir** à raison de 7 séances, une fois par semaine. Il consistera à apprendre à entretenir son capital santé et à maintenir sa qualité de vie et son autonomie.

Pour tous renseignements à ce sujet, vous pouvez contacter le service social du CCAS au 05 59 43 19 56 ou par email social@arcangues.fr.



Le repas annuel et le goûter de nos aînés

Le repas annuel a eu lieu le 16 décembre 2017, moment de convivialité et de partage.

Un goûter a été également proposé à nos aînés pendant la période estivale, le 7 juillet 2017.

La Maison de Retraite Adarpea

Quelques mois à ADARPEA

L'année 2017 continue d'être riche en événements, les résidents apprécient les spectacles proposés, les rencontres avec les enfants de la crèche pour des ateliers bricolage qui permettent de jolies réalisations. Cela est complété par « les blouses roses », association de bénévoles intervenants dans les EHPAD et formés pour intervenir auprès des publics âgés. Elles viennent tous les lundis pour réaliser diverses activités en petit groupe, en complément de l'animation.

En juillet 2017, le jardin thérapeutique a été inauguré, en présence du Président du CCAS, Philippe ECHEVERRIA, des membres du Conseil de la vie sociale et des familles. Des plantes ont été repiquées, des fleurs semées et plantées avec les résidents de l'unité protégée avec les conseils et le savoir-faire des résidents de l'ESAT d'Arbonne.

Du 18 au 22 septembre, 4 résidents accompagnés d'une aide-soignante et de l'animatrice sont partis en vacances à BUSSUNARITS dans une ravissante maison située sur



le chemin de Saint Jacques de Compostelle. Le séjour s'est terminé le vendredi à Arnegi, dans une vente devant des assiettes bien appétissantes.

Les résidents ont préparé le marché de Noël 2017, les petites mains se sont affairées pour rendre le stand beau et attrayant. Les bénéfices reversés à l'Association "Les amis d'Adarpea", permettent de financer des spectacles ou des sorties.

Il fait toujours bon vivre à Adarpea sous le soleil d'Arcangues.



Service animation

Cette année nous avons voulu revisiter certaines de nos animations menées jusqu'à l'année dernière par l'Office de Tourisme.

Le 22 avril, une **chasse aux oeufs** a été organisée sous la forme d'une chasse au trésor sur le thème des Laminak. Les équipes composées de 2 ou 3 enfants, accompagnés de leurs parents sont parties à la découverte du village et de ses énigmes. Les enfants et les parents ont pris plaisir à chercher et à partager ce moment.

Pour sa quatrième édition, la **soirée moules frites** organisée cette année par la commune en lien avec les associations du village a été un temps fort dans l'été avec son éblouissant toro de fuego.

Enfin, lors du **marché nocturne** du 10 Août, l'association de danse basque d'Arcangues, Dantza Alaïak, s'est jointe à nous pour présenter un spectacle avec de magnifiques costumes traditionnels. Les danseuses et danseurs ont fait vibrer le sol de la salle des fêtes avec leurs danses et sauts pendant plus d'une heure et demie.

Concernant les autres manifestations, elles ont toutes été reconduites cette année et ont connu un franc succès.



Depuis le mois de Juillet, une commission (composée d'élus, de responsables d'Office de Tourisme et de professionnels du tourisme) se réunit régulièrement pour discuter de la création de l'OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DU PAYS BASQUE.

LA BOUTIQUE

Nous avons voulu diversifier nos articles en mettant en avant des produits du terroir autant alimentaire qu'artisanal. Vous pouvez y trouver des produits de la Ferme Aguerria (axoa, paté, pipérade...) du linge basque fabriqué par Euskal Linge (torchon, maniques, set de table...) de jolies coussins et carafes à l'effigie d'Arcangues réalisés par Céline de Piment Noir ainsi qu'une variété de Thé (piment d'Espelette, Chocolat de Bayonne...) aux couleurs du Pays Basque, créés par Nathalie.



Clémence sera ravie de vous accueillir toute l'année de 10h00 à 12h30 et 14h00 à 18h00 et le samedi de 14h00 à 17h30 de mai à octobre.

Vous pouvez également retrouver tous nos produits sur notre page Facebook "Boutique d'Arcangues"

Informations au 05 59 43 08 55
ou à animation@arcangues.fr

VOTRE INFO EN LUMIERE

La commune mettra en place courant 2018, un panneau électrique lumineux double face au quartier Chapelet permettant l'information des citoyens en temps réel. Dans le même temps, il vous est maintenant possible de télécharger gratuitement l'application smartphone permettant d'accéder à l'actualité de la commune et d'être informé en temps réel.



Panneau situé sur la RD 254 avant le passage sur l'autoroute.



Application à télécharger : CentoLive, permet de suivre en temps réel, le contenu des panneaux électroniques d'informations municipales.

CAMPAGNE DE STERILISATION DES CHATS



Cette année, la campagne de stérilisation des chats sauvages errants, au centre du bourg de la commune, a permis de stériliser 8 chats (3 mâles et 5 femelles).

Ce programme mené en partenariat avec la Fondation 30 Millions d'Amis, a pour but de lutter contre la prolifération des chats, sans pour autant mettre un frein à leur rôle de régulation des nuisibles (rats, souris). Une fois stérilisés, les chats causent moins de nuisances (urine de marquage, bagarres, miaulements nocturnes...).

Dans le cadre de cette campagne, les techniciens de la commune déposent sur différents lieux publics, une cage avec un appât afin de les capturer. Les chats sont alors conduits chez un vétérinaire afin

de vérifier s'ils sont tatoués ou pucés. Si ce n'est pas le cas, ils sont identifiés au nom de la Fondation 30 Millions d'Amis puis stérilisés.

Après quelques jours de repos, les chats sont redéposés sur le même lieu de capture. Parfois, en fonction de l'âge de l'animal, ils peuvent être donnés à l'adoption. Cette année, 5 chatons ont été placés.

C'est l'occasion de rappeler que la loi impose depuis 2012 une identification des chats et des chiens. D'autre part, l'article 120 du règlement sanitaire du département des Pyrénées-Atlantiques, prévoit qu'il est interdit de jeter ou de déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons; la même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs.

Numérotation des voies



Afin de faciliter l'accès des secours et permettre d'améliorer la qualité de l'adressage dans la commune une numérotation des habitations sera réalisée sur l'ensemble de la commune.

Pour les citoyens, c'est aussi l'assurance d'une livraison optimisée. L'opération sera menée au cours du premier semestre 2018 par l'entreprise AG-CARTO pour un montant de 9932 €. La distribution et la mise en place des numéros individuels interviendront avant la fin de l'année.

Concours villes et villages fleuris 2017

Vendredi 1^{er} décembre la commune d'Arcangues a reçu le 3^{ème} prix du concours Villes et Villages fleuris 2017 pour le département des Pyrénées Atlantiques. Une belle récompense pour le service technique qui assure le fleurissement de la commune tout au long de l'année.



ENSEMBLE POUR ARCANGUES

Chers Arrangoiztars,

Nous vous souhaitons pour cette année 2018 tous nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite.

Nous avons poursuivi notre mission durant cette année 2017, approuvant tous les projets mis en œuvre par la municipalité et imaginés avec enthousiasme dans notre programme de 2014 : il en résulte d'ores et déjà un centre bourg rénové et embelli (à l'exception – notable – de la Maison des Sœurs).

La mise en place dans les prochains mois d'un centre médical et du déplacement du Vival derrière la salle des associations, projets que nous avons publiquement dévoilés en mars 2014, dynamisera – nous l'espérons – notre village. Nous avons aussi envisagé de créer deux commerces de proximité supplémentaires, de chaque côté du parking du trinquet, afin de créer par une offre supplémentaire un véritable pôle d'attractivité. Cette idée n'a malheureusement pas été retenue.

Un autre projet fut par contre imaginé et développé isolément par la majorité : il s'agit de la promotion immobilière surdimensionnée face aux écuries du château. Nous vous avons fait part l'année dernière de notre soulagement lorsque les services de l'Etat réduisirent la hauteur des immeubles prévus, ce que nous avons appelé de nos vœux en séance du Conseil Municipal. Nouvelle satisfaction aujourd'hui : suite à un recours, la copie est revue et le nombre d'immeuble sera réduit.

Avouons-le, ce dernier bout de terrain à proximité du Bourg méritait mieux qu'une offre 100% logement. A l'exception du Théâtre de la Nature (1968), du trinquet et de la salle des associations (1986), force est de constater la pauvreté en équipements du territoire, nous obligeant à nous déplacer dans les communes voisines pour la plupart des activités culturelles et sportives. Une belle idée serait – lorsque cela sera possible – d'équiper la Maison des Sœurs en salles ouvertes au public, aux associations et à l'école: vingt années plus tard, il est grand temps que le plus beau point de vue du village puisse de nouveau résonner du cri des enfants...

Comme le disait le philosophe Alain, "le pessimisme est d'humeur ; l'optimisme est de volonté ».

Soyons donc optimistes pour notre beau village !

URTE BERRI ON DENERI !

*Patxi BENTE
Martine MEILLEURAT*

Faites-nous part de vos suggestions et retrouvez-nous sur Facebook: [ensemblepour.arcangues](https://www.facebook.com/ensemblepour.arcangues)

LE GROUPE HATS BERRI-BAT UN SOUFFLE NOUVEAU

Bonjour à vous toutes et tous,

L'année dernière nous avons terminé notre édito par "Nous vous en dirons peut être plus l'année prochaine". Les années se suivent et se ressemblent.

Hormis le fait que nous sommes les trois seuls conseillers sur vingt trois à avoir signé la motion pour le processus de PAIX au Pays Basque, le bulletin municipal se charge de vous informer de la vie communale et de ses travaux... Alors soyons positifs, allons de l'avant et, profitez bien de l'année 2018.

Bonne année à tous.

Joan den urtean gure hitza, «heldu den urtean, gehiago erranen dizuegu» esaldiarekin bukatu genuen. Urteak joan eta urteak berdin ...

Zer erran... Herriko 23 kontseilarietarik, gure 3 kontseilarietarik baizik bake prozesuaren mozioa izenpetu dugula .

Beste guzia, hemengo idatzian irakurriko duzue: Herriko bizia, lanak, eta beste...

Beraz goazen aintzina, positiboki !

Urte berri on deneri desiratzen dautzuegu osasun on batekin!

*Jean Michel Mutio
Cecile Candau Harriet
Mikel Amilibia*

Samedi 7 avril
Chasse aux œufs

Dimanche 8 avril
Loto école

Mardi 1er Mai
Vide-greniers - Bourg

Samedi 12 et dimanche 13 Mai
Makilas de la Brocante - Bourg

Vendredi 8 au Mercredi 13 Juin
Fêtes d'Arcangues - Bourg

Vendredi 29 juin
Fête des TAP

Samedi 30 juin
Fête de l'école

Mercredi 27 Juin
1^{er} Marché du Fronton - Fronton



Les Décès



ARIZTIA Paul	06/01/17
TRAVELLE Pierrette Simone née BARMES	11/01/17
GARAT Roger	17/01/17
LEROY Claude André	17/01/17
LE RUYET Thérèse Marie Hélène née TONNERRE	25/01/17
BIDÉGARAY Jean Michel Edmond	09/02/17
DUHART Simonne Marie Kitty née HARAMBILLET	09/02/17
CHARAVEL Georgette Lucienne Henriette, Louise née RETOURNÉ	14/02/17
DEQUAE Monique Jeanne Albertine née ARLAS	15/02/17
RAUFASTE Michel Pierre Jean	21/02/17
DURRITXAGUE Jean	01/04/17
LAFFITTE Pierre	05/04/17
MUTIO Laurent Ascencio	07/04/17
PETIT Jean-Claude Daniel Gaston	12/04/17
AILLAT Marcel Zerahia	28/04/17
ETCHEVERRY Marie née MUNDUTÉGUI	29/04/17
ETCHEVERRY Roger Bernard Martin	05/05/17
BARDE Robert Jude Adolphe	09/05/17
CARRAZÉ Henriette Anna Françoise née LAURENT	18/05/17
MOITIÉ Jean Paul	18/05/17
DARMENDRAIL Jean Pierre Michel	20/05/17
ESCANEZ Jeanne Marie née AZNAR	05/06/17
LARROUTURE Pascaline Josette Henriette née DARNIS	06/06/17
HOURCAU Hervé	18/06/17
DESTANDAU Irène Elisabeth Marie, Hélène née MOYEN	26/06/17
LEPLAE Max	07/08/17
DAGUERRE Jean	20/08/17
AUSAN Marie	22/08/17
LIGER Josette Jeanne née LOURENÇO-PINTO	04/09/17
BORD Yvette Hélène née FLECHELLE-LEFEVRE	08/09/17
MINEAU Michel Paul	10/09/17
HERMON Odette Emilienne Paulette née GÉRAUD	19/09/17
BONETBELCHE Jeanne née MARTINON	23/09/17
STIÉVENART Marcelle Camille née LE GARREC	03/10/17
MUNDUTEGUI Pascaline née BERECIARTUA	10/10/17
HECHT Charles Jean Gaston	27/10/17
GARAIT Patrick Frédéric	05/11/17
BETAT Jean	13/11/17
GRISON Maria Gabrielle née DELAIRE	13/11/17
VILLENEAU Jacques Paul	03/12/17
LABANDIBAR Justin	10/12/17
DUPLAN Micheline Léone Constance née LAVIRON	14/12/17
HARISMENDY Marie Jeanne née FAGOAGA	22/12/17
DACIER Andrée Hélène née SONNEVILLE	26/12/17
CORTEL Nelly Bernadette Eugénie née BAILLEUX	27/12/17

Les Naissances



LAGARDE Nina	12/02/17
DAUBAS Pablo Jean Christian	22/02/17
HEERAMAN CHAUVE Achille	07/04/17
MOIG Esteban Cyprien	26/04/17
CANAL Yon	15/05/17
CAZADE Edgar	29/05/17
ECHEVESTE Roméo Roger	01/06/17
ALDALURRA Milia Yvonne Christiane	16/06/17
TRUCHOT RODRIGUES Zoé Jeanne	27/06/17
DUHALDE ITURBIDE Gexan	11/07/17
FONTENEAU Xan Gabiel	01/08/17
JEBABLI Mathis	09/08/17
SIMON GARCIA Aaron	15/08/17
AUFFRET Romane	09/09/17
PRAT Maialen Marie Gabriel	02/10/17
AMILIBIA DESJOURS Oinatz Inaki	14/10/17
PELLERIN GUIGNARD Yann Oihan Pascal	18/10/17
SHARP Alice Polly	27/11/17
BRAHIMI Maliha	09/12/17

Les Mariages



MONTAZEL Jérémie et GOMEZ PERALTA Yenny Paola	14/01/17
LAURENT Franck Gaston et FRICKER Corinne	29/04/17
BLANC Thierry Claude Pierre et LUDET Fabienne Nicole Pierrette	06/05/17
LARROQUET Guillaume et YEREGUI Olivia Béatrice	03/06/17
BERNON-HÉMART Guillaume et SABAROTS Julie	17/06/17
AUBRY Arnaud et DOLL Elodie Odile Christiane	01/07/17
RUBBEN Laurent et DUHAU Christelle	22/07/17
SARROSQUY Vincent René et IDIART Valérie	05/08/17
BEUCLER Edward et GONZALEZ Marion	12/08/17
HURTREZ Mathieu Bastien et MASSADAU Juliette Marie Caroline	12/08/17
CALAVIA Javier et da SILVA FERREIRA Maria Isabel	26/08/17
SIOUGOS Nicolas et ZUBIETA Mirentxu	02/09/17
ETCHEVERRY Julien Loïc et BISAUTA Audrey Catherine	09/09/17
GROS Nicolas Aurélien Pierre et BOURGADE Clara Anne Alice	29/09/17
OCAFRAIN Dominic Gratien et DAVID Déborah Abigaïl	28/10/17

Une pensée particulière pour notre ancien collègue, Michel Mineau, Conseiller municipal de 1989 à 2014.



Meilleurs Vœux 2018 Urte berri on !



ARCANGUES



ARRANGOITZE

Nous restons à votre écoute et à votre disposition
pour toute remarque et suggestion.

Tél 05 59 43 05 50
mairie@arcangues.fr



Pensez à vous abonner à la newsletter sur le site de la Mairie.